

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2015

Réunion du CM du 13.10 2015 à 20h30, sous la présidence de M. Yves LE GUELAFF, Maire ; 17 conseillers présents.

Étaient présents : Y. LE GUELAFF, C. TANGUY, J.Y. STANQUIC, A.M. POGENT, G. FOUQUET, G. HEMON, A.M. POUPON, F. LE BRAS, S. DONNARS, I. LANCIEN, S. SIMON, V. VICHON, S. LAUDEN, M. BARGAIN, A. TALLEC, A. JEANTON, G. TELLING

Étaient absents : P. BOUSSARD, excusé, pouvoir à G. HEMON ; A. CLEAC'H, excusé

Secrétaires de séance : S. DONNARS, S. LAUDEN

1. REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) : ADOPTION DU PROJET PAR LE CM

Rapporteur : Gilbert HEMON

En janvier 2012, la commune a décidé de procéder à la révision du PLU de la commune approuvé le 27.10.2006 :

- Mise en conformité du PLU avec les textes de loi en vigueur (loi ALUR, LAAF, MACRON...), le SCOT de l'Odet (au niveau de la Cornouaille) et le PLH (au niveau de Quimper Communauté)
- Modification des zonages (zone agricole, zone naturelle, zone urbaine, zone industrielle...)
- Modification du règlement écrit (hauteur des constructions, distances des constructions par rapport aux limites séparatives, réhabilitations, extensions etc...)

Après avoir entendu l'exposé de M. Gilbert HEMON, le Conseil Municipal ADOPTE le projet de révision du PLU.

Le projet de révision du PLU sera ensuite transmis pour avis aux Personnes Publiques Associés (PPA) : Préfecture, DDTM, Chambre d'Agriculture, le Département, la Région, QC... ; après consultation des PPA, une enquête publique aura lieu pour consultation du public avant approbation définitive de la révision du PLU par le CM.

2. MODERNISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE : MARCHE TRIENNAL 2016 2017 2018

Rapporteur : Jean-Yves STANQUIC

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à lancer une consultation auprès des entreprises pour un marché triennal 2016 2017 2018 concernant les travaux de voirie.

3. FOURNITURE DE REPAS EN LIAISON CHAUDE A LA CANTINE MUNICIPALE : AVENANT AU CONTRAT

Rapporteur : Gilles FOUQUET

Le contrat de fourniture de repas à la cantine en liaison chaude signé avec ADC (Ateliers de Cornouaille) ZA de Kerdrein à Guengat arrive à échéance le 31.12.2015.

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à signer un avenant au contrat signé avec l'entreprise ADC pour la période du 01.01.2016 au 05.07.2016 dans les mêmes conditions que le contrat actuel.

4. ACCES AUX SERVICES MEGALIS BRETAGNE : AVENANT CONVENTION POUR LA TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Rapporteur : Stéphane SIMON

Par convention signée avec la Préfecture du Finistère, les services administratifs de la mairie utilisent la plateforme « e-megalis » pour la télétransmission en Préfecture des actes soumis au contrôle de légalité (délibérations, arrêtés..).

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à signer un avenant à la convention passée avec la Préfecture dans le cadre de la télétransmission des actes au contrôle de légalité pour les documents budgétaires (Budget Primitif, Compte Administratif...).

5. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère : rapport d'activité 2014

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2014 du SDEF en charge de l'organisation du service public de distribution d'énergie électrique sur le département intervenant principalement sur la commune pour des travaux d'électrification, enfouissement de réseaux, d'éclairage public.

A Guengat, le 14 octobre 2015

Yves LE GUELAFF, Maire